



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal

Séance : du 09 novembre 2021

Présidence : Laurent BALSIGER, Président

* * *

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

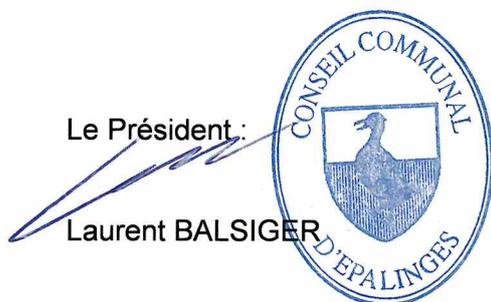
- Vu le rapport-préavis de la Municipalité N° 22/2021 du 30 août 2021 ;
- Entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. **d'approuver la réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Marisa Dürst ;**
2. **d'approuver la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Richard Golay ;**
3. **d'octroyer à la Municipalité un crédit de construction d'un montant de CHF 415'000.-- TTC (quatre cent quinze mille francs) destiné à la mise en œuvre des mesures de mobilité douce prévues pour la législature 2021-2026 ;**
4. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier et dans le cadre du plafond d'endettement ;**
5. **d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur ;**
6. **de prendre acte de la création de la Commission consultative de la mobilité et de son projet de règlement amendé.**

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Epalinges, le 09 novembre 2021.

Le Président :



Laurent BALSIGER

La Secrétaire suppléante :

Mélanie ESTOPPEY